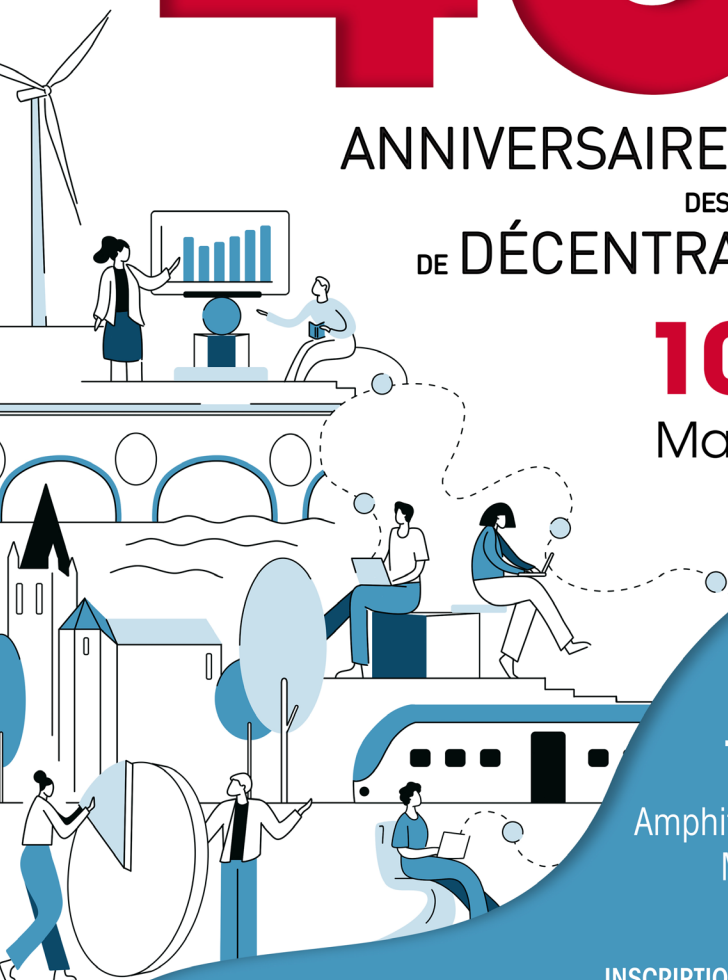


40

EME

ANNIVERSAIRE
DES LOIS
DE DÉCENTRALISATION

10 & 11
Mars 2022



Université
Toulouse Capitole

Amphithéâtre MI V - Guy Isaac
Manufacture des Tabacs

INSCRIPTION : <https://idetcom.ut-capitole.fr/>
CONTACT : marie.merli@ut-capitole.fr



ORGANISATION SCIENTIFIQUE : Didier Guignard,
Professeur de droit public, Université Toulouse Capitole

Jeudi 10 mars 2022

- 08h30** | Accueil des participants
- 09h00** | Allocutions d'ouverture
M. Philippe Nélidoff, *Doyen de la Faculté de droit et de science politique de Toulouse*
M. Francis Quérol, *Doyen de la Faculté d'Administration et de la Communication*
M. Sébastien Saunier, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directeur de l'Idetcom*
- 09h40** | Introduction et Présentation : Les jeux et enjeux
M. Jean-Marie Pontier, *Professeur émérite, Université Aix-Marseille*
- 10h00** | **1^{ère} séance** - Des acteurs institutionnels aux scénarios constitutionnels.
Présidence : M. Jean-Marie Pontier, *Professeur émérite, Université Aix-Marseille*
- 10h05** | Duguit, Hauriou et la décentralisation. Quels enseignements pour quel bilan, quarante ans après la loi du 2 mars ?
M. Jean-François Brisson, *Professeur de droit public, Université de Bordeaux*
- 10h25** | La décentralisation et la devise républicaine
M. André Roux, *Professeur de droit public, IEP Aix-Marseille*
- 10h45** | Débat - pause
- 11h10** | Les groupements de communes, un bilan de l'intercommunalité
M. Bertrand Faure, *Professeur de droit public, Université de Nantes*
- 11h30** | La démocratie locale : de son absence à l'abstentionnisme
Mme Virginie Donier, *Professeure de droit public, Université de Toulon, Présidente du conseil scientifique du GRALE*
- 11h50** | La vision ultra-marine de la décentralisation
M. Michel Verpeaux, *Professeur émérite, Université Paris -1 Panthéon Sorbonne, Président de l'AFDCL*
- 12h10** | Débats
- 12h30** | Déjeuner
- 13h50** | **2^{ème} séance** - Quel(s) moyens pour quelle(s) fin(s) ?
Présidence : M. Jean-François Giacuzzo, *Professeur de droit public, Vice-président patrimoine et développement durable de l'Université Toulouse 1 Capitole*
- 13h55** | Les biens des collectivités territoriales
Mme Laetitia Janicot, *Professeure de droit public, Université Paris -1 Panthéon Sorbonne*
- 14h15** | La décentralisation et les hommes, la fonction publique territoriale
M. Emmanuel Aubin, *Professeur de droit public, Université de Tours*
- 14h35** | Les contrats des collectivités territoriales
Mme Hélène Hoepffner, *Professeure de droit public, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne*
- 14h55** | Débats
- 15h15** | SEM-SEMOP-SPL les sociétés au service du local
M. Lucien Rapp, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directeur scientifique de la chaire Sirius*
- 15h35** | Des moyens financiers pour quelles fins
M. Vincent Dussart, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

15h55 | Faut-il une réforme fiscale ?

M. Etienne Douat, *Professeur de droit public, Université de Montpellier, Président de la Société Française de Finances Publiques*

16h15 | Débats - Pause

16h50 | Table ronde : La décentralisation et les Hommes : le regard des élus

Animée par : Mme Nathalie Laval, *maître de conférences HDR, en droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directrice du master droit des collectivités territoriales* et M. Pierre Esplugas, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole.*

Sous réserve de confirmation :

Mme la Présidente du Conseil régional d'Occitanie

M. le Président du conseil départemental de la Haute-Garonne

M. le Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole

M. le Maire de Blagnac

Repas de gala

Vendredi 11 mars 2022

09h00 | **3^{ème} séance** - Les politiques publiques locales.

Présidence : Mme Frédérique de la Morena, *Maître de Conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

09h05 | Collectivités territoriales et culture

M. Sébastien Saunier, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directeur de l'Idetcom*

09h25 | La sécurité, un enjeu local ?

M. Olivier Renaudie, *Professeur de droit public, Université Paris 1- Panthéon Sorbonne, directeur du GRALE*

09h45 | L'action extérieure des collectivités territoriales : d'une reconnaissance limitée au développement d'une «diplomatie territoriale»

M. Xavier Barella, *Maître de conférences en droit public, Université Rennes 2*

10h05 | Les questions sportives, une question sensible

M. Didier Guignard, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

10h25 | Débats - Pause

10h45 | Présidence : M. Sébastien Saunier, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directeur de l'Idetcom*

10h50 | Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la décentralisation sans jamais oser le demander

M. Jacques Viguiet, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

11h10 | La décentralisation, la part du dit et du non-dit

Mme Frédérique de la Morena, *Maître de Conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

11h30 | Débats

11h50 | En guise de rapport de synthèse, carte blanche à : M. Mathieu Doat, *Professeur de droit public, Université de Perpignan*

Quarantième anniversaire des lois de décentralisation (1982 - 2022)

Les lois de décentralisation de 1982-1983 marquent une étape importante dans le processus de décentralisation en France, telle que certains iront jusqu'à les qualifier comme « l'acte I de la décentralisation ». Si de nombreux auteurs ont critiqué cette présentation théâtrale, il n'en demeure pas moins que ces textes législatifs – ordinaires – constituent une réactivation de la démarche décentralisatrice.

A l'aube du quarantième anniversaire et entre autres parce que la décentralisation génère et a généré de nombreux « tabous » (sic) et métaphores témoignant non seulement au cours des quatre dernières décennies de profonds changements, mais surtout mutations, il semble intéressant de porter un regard critique.

La relance de la décentralisation en 1982, et ce malgré la création de la collectivité territoriale régionale, s'est faite à organisation territoriale constante. Quarante ans plus tard de nouvelles collectivités ont vu le jour, une nouvelle réalité institutionnelle intercommunale construite redistribuant les cartes des acteurs locaux et interrogeant sur le cadre constitutionnel.

Cette incertitude quant à la visée poursuivie ou voulue ressort entre autres des problématiques financières et fiscales ; sensibilité de cette question comme le fut notamment dans les années quatre-vingts celle de la fonction publique territoriale.

Les collectivités territoriales, notamment suite à la consécration de leur action dans le domaine économique, se sont dotées de divers outils institutionnels et de nouveaux contrats.

Les dernières campagnes électorales et élections départementales et régionales, si elles peuvent interpeller sur et quant à la démocratie locale ont démontré qu'au delà de l'exercice des compétences, les politiques publiques locales souffraient d'un certain désintérêt ou méconnaissance. La crise sanitaire a montré la nécessité d'apporter certaines précisions.

Tabous, affirmations rapides, cette manifestation scientifique est également l'occasion de lever certains des voiles qui ont été au cours de ces quarante dernières années pour certains patiemment jetés.